

Communiqué de presse

Badges d'accès aux centres de recyclage

Mercredi 20 avril toute la journée et jeudi 21 avril 2016 matin, le service de gestion des déchets de Colmar Agglomération¹ ne pourra pas délivrer de nouveaux badges d'accès pour les centres de recyclage. Les usagers qui souhaiteraient utiliser ces services pour la première fois sont donc invités à anticiper ou à reporter leur inscription.

A ces dates, le service de gestion des déchets de Colmar Agglomération procédera en effet à une mise à jour du logiciel de gestion des badges qui sont obligatoires depuis le début de l'année pour accéder aux centres de recyclage de l'agglomération.

Les usagers qui disposent déjà d'un badge d'accès ne seront pas concernés et pourront utiliser le service normalement.

¹ Basé aux Ateliers municipaux de Colmar – 1 avenue de la Foire aux Vins